

Le Conseil d'administration de l'AQVE a récemment approuvé le calendrier du processus d'agrément EESA® et VEA® pour l'année 2018.

30 mars 2018	Publication des critères d'agrément et du formulaire de demande d'agrément de 2018 sur notre site Web. Note : Les critères d'agrément demeurent les mêmes qu'en 2017.
Du 9 avril au 4 mai 2018	Période d'inscription. Aucune demande ne sera acceptée après le 4 mai, 16 h 00.
Semaine du 7 mai 2018	Analyse des dossiers (demandes) et transmission des résultats aux demandeurs.
Du 14 au 18 mai 2018	L'AQVE accueillera et traitera les demandes de révision de l'analyse des dossiers.
Du 21 mai au 1 ^{er} juin 2018	Période où se tiendront les entrevues téléphoniques (examen oral portant sur la capacité de s'exprimer oralement de façon claire et objective).
7 juin 2018	Journée d'examens. L'heure et le lieu des examens seront annoncés aux candidats en même temps que le résultat de l'analyse de leur dossier.
21 août 2018	Approbation des résultats et des nouveaux agréés par le Conseil d'administration de l'AQVE.
Semaine du 3 septembre 2018	Envoi des résultats aux candidats.
60 jours après l'envoi des résultats	L'AQVE accueillera et traitera les demandes de révision des résultats.
Du 5 septembre au 18 décembre 2018	Période où les agréés doivent payer leur cotisation annuelle et fournir leur formulaire de maintien ou de renouvellement (selon le cas).